

*(Extrait des statuts de l'Association James Gammill)*

[L'Association James Gammill] a pour objet de développer la psychothérapie psychanalytique de l'Enfant et de l'Adolescent. Elle veille à ce qu'elle soit et reste une méthode scientifique et thérapeutique.

Elle a pour but d'informer, d'organiser des rencontres, des publications et des recherches, de former des psychothérapeutes psychanalytiques en référence à la Fédération Française de Psychothérapie Psychanalytique de l'Enfant et de l'Adolescent.

*(5 novembre 2019)*